

## Observations du public du 17/06/2022

N°	Date	Observation
33	17/06/22	Je vote contre le projet de Monaco logistique à Carros.
34	17/06/22	<p>Objet : Observations Enquête Publique - Monaco Logistique - CARROS // Arrêté préfectoral n°16939 du 14/04/2022</p> <p>Madame, Monsieur,            Par le présent mail, je vous informe de ma totale opposition à l'augmentation des capacités de stockage de produit dangereux pour l'environnement, notamment la nappe phréatique du var, ainsi que pour les personnes. Je m'associe pleinement aux remarques déjà formulées sur les erreurs commises dans la présentation du projet qui témoignent d'un mépris total de la population concernée et plus particulièrement des élus de l'opposition.            Je rajoute au grief déjà formulé et joint à ce texte la photo de la position choisie par la majorité municipale pour installer les documents et les cahiers de doléances concernant l'enquête publique, témoignant encore du peu d'intérêt pour le débat démocratique porté par la majorité municipale et témoignant ainsi d'une prise de position peu compatible avec l'intérêt général. Une table sans chaise ne permettant aucune mise à l'aise des personnes pour consulter les documents et installée dans un couloir de passage au vu et sus de tout le monde ne permettant pas une discrétion indispensable pour ces opérations.            Sans compter qu'il est particulièrement déconseillé d'encombrer ainsi les couloirs de circulation et d'entraver ainsi une éventuelle évacuation d'urgence des locaux.            Cordialement            Jean Louis Alunno            Conseiller municipal d'opposition groupe "Carros ensemble"</p>
35	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique Monaco logistique</p> <p>Je demande que le principe de précaution concernant l'extension de la capacité de stockage de produits dangereux de l'entreprise Monaco logistique soit appliqué. Aussi je manifeste mon opposition à ce projet.            Ce projet conduirait au classement Seveso seuil haut de cette entreprise alors que des habitations et des écoles sont proches.            Eric TAHER            Habitant de Carros</p>
36	17/06/22	<p>Objet : Enquête Monaco logistique</p> <p>Bonjour Madame, monsieur ,            Habitants Carros au 3 chemin de la culasse je viens d'apprendre ce projet !            Je trouve ça déplorable de ne pas avoir été informé au préalable ainsi que la plupart des personnes habitant ma résidence.            Il va de soi que nous soyons contre l'augmentation du stockage de l'entreprise au vu de sa dangerosité ! Jugeant ce projet dangereux pour la commune et ses habitants et suivant le principe de précaution je souhaiterais que cette autorisation soit supprimée et ce projet retiré.            Merci de prendre nos avis en considération.            En vous souhaitant une bonne journée.            Cordialement            Angélique NERVI</p>
37	17/06/22	<p>Objet : Contre l'extension de matières dangereuses Monaco logistique</p> <p>Une zone d'activités ne doit générer aucune suspicion de nuisances quelconques. En étendant votre activité de stockage de matières dangereuses en plein cœur de notre zone industrielle vous nous obligez à vivre dans la menace permanente  <b>NON À CETTE EXTENSION D'ACTIVITÉS.</b></p>
38	17//06/22	<p>Objet : Enquête publique Monaco logistique</p> <p>Bonjour,            J'ai eu écho par plusieurs voisins du projet de passage du site Monaco logistique en Seveso haut.            Ma première réaction fut un étonnement puisque déjà le sujet de délocalisation de</p>

		<p>primagaz est sur la table depuis longtemps pour son classement seveso haut qui pose problème au regard de sa situation géographique avec le quartier des plans a proximité. Cette delocalisation est de ce que nous savons en cours et voila qu'une fois la seule entreprise seveso haut de carros sur le point de partir vous en remettez une...</p> <p>Est ce une strategie de creer un relais avant le depart de primagaz pour ne pas que la population ne bronche si un jour il y a une demande seveso?</p> <p>Le quartier des plans est en pleine mutation souhaitée et appuyee par les pouvoirs publics au détriment des aspects ecologiques, environnementaux et societaux comme toujours.</p> <p>Sans parler des infrastructures qui ne suivent pas....bref on veut encaisser du foncier mais voila que vous avez créé une petite ville au dessus d'une zone industrielle, il faut en tirer les conséquences et l'impossibilité d'implanter des entreprises seveso devrait en etre une.</p> <p>Quel respect pour le peuple francais? Aucune, jamais, l'argent gouverne et les gens peuvent mourir ce n'est pas grave tant que ce n'est pas votre famille qui est impactée.</p> <p>Vous trouverez certainement que je m'emporte mais nous avons vraiment l'impression de ne pas etre considérés...</p> <p>Comme toujours vous ferez ce que vous voudrez mais cette consultation vous lavera t elle suffisamment les mains le jour où il y a un incident majeur?</p> <p>Le site est en zone sismique et inondable, cela ne suffit pas a vous resonner?</p> <p>Ne vous etonnez plus du vote ou non vote du peuple, regardez vos actes et vous comprendrez.</p> <p>Gaetan lepargneul</p>
39	17/06/22	<p>Objet : Observations Enquête Publique - Monaco Logistique - CARROS // Arrêté préfectoral n°16939 du 14/04/2023</p> <p>Bonjour,</p> <p>Par le présent message, je m'oppose au projet d'agrandissement de la superficie de stockage de produits dangereux pour la nappe phréatique du Var. Aucune norme de stockage n'a jamais mis à l'abri d'un accident et les conséquences pour la population de la basse vallée du Var seraient dramatiques. Ce projet est présenté avec un mépris total de la population. D'autre part, il est incompréhensible qu'une société dont le siège social est situé dans un autre état puisse être autorisée à ce type d'opération et mettre en danger la population et l'environnement.</p> <p>Par ce mail je m'oppose au projet d'extension de la surface de stockage que demande la société Monaco logistique. Contrairement à ce qui est dît, les premières habitations sont à moins de 200 m du site et à moins d'1 km il y a une école et 2 crèches. Les plans de Carros sont en pleine expansion et la population doit doubler dans les prochaines années, passant d'environ 3500 h à 7000, une évacuation d'urgence poserait des problèmes insurmontables et serait en elle-même dangereuse car accidentogène.</p> <p>Alexandre Alunno</p>
40	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique Monaco Logistique Carros</p> <p>Bonjour,</p> <p>Habitante des Plans de Carros au dessus de la Zi Carros, et suite à l'enquête publique menée sur la Ville de Carros, je m'oppose au déchets de stockage des produits de Monaco Logistique sur la Zi de Carros.</p> <p>Cette zone est située à proximité d'habitations, au pieds du fleuve du Var qui irrigue la plaine du Var, près d'une crèche et d'une école. La population ne fait qu'augmenter, et nos infrastructures routières n'ont pas évolué s'il fallait intervenir en urgence sur ce site. Nous ne pouvons tolérer ce stockage ni de risque de toxicité.</p> <p>Je vous remercie de prendre en compte ce courriel</p> <p>Cordialement</p> <p>Anouk Quero</p>
41	17/06/22	<p>Objet : VILLE DE CARROS - PROJET MONACO LOGISTIQUE - ENQUETE PUBLIQUE</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je souhaite porter à votre connaissance mon opposition au projet d'augmentation</p>

de stockage de la société Monaco Logistique située sur la commune de Carros (06510)

Le dossier qui a été présenté le 14/06/2022 au conseil municipal de Carros contient peu d'informations.

Les élus de l'opposition, dont je fais partie, ont voté contre ce projet.

La demande de la société MONACO LOGISTIQUE pour l'exploitation d'une installation de stockage de produits dangereux et non dangereux à proximité d'habitations, d'écoles, de crèches est un risque trop important pour l'ensemble des Carrossoises et des Carrois.

Ce projet ne permettra pas une expansion économique de notre ville mais sera probablement préjudiciable aux transactions immobilières.

Pour toutes ces raisons, pour le bien-être et la qualité de vie de notre ville et de ses administrés, je souhaite que cette demande de projet soit refusée.